

Neuvième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) 2019-2020

Date et heure

Jeudi le 12 mars 2020, de 11 h 30 à 13 h

Lieu, adresse et salle

Conférence téléphonique et salle B HAL - Châteauguay

Présences : Pamela Arnott, vice-présidente du CECII (en conférence téléphonique)
Isabelle Blais, membre cooptée (en conférence téléphonique)
Sylvie Collette, directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et l'évolution de la pratique (en présence)
Dave Métras, membre (HAL)
Chantal Rochefort, présidente du CECII
Danielle Paquin, membre (en conférence téléphonique)
Patricia Quirion, membre (en conférence téléphonique)
Amélie Roy, membre (HAL)
Jany Tremblay, membre (en conférence téléphonique)

Absence : Joan Castonguay, représentante du CIIA
Chantal Careau, directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
Yves Masse, président-directeur général
Jessica Roy, membre représentante des infirmières praticiennes spécialisées
Pamela Yvon, présidente du CRI

1. Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté et la huitième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) est déclarée ouverte à 11 h 35 par la présidente. En contexte de la pandémie COVID-19 qui débute, la séance est écourtée et plusieurs membres sont en conférence téléphonique.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Activités du mois des soins
4. Élections 2020
5. Règlements CII
6. Sondage qualité
7. Auto-évaluation
8. Clôture de la réunion

RÉSOLUTION CECII20200312

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour de la séance du 12 mars 2020 est adopté.

3. Activités du mois des soins

Considérant le contexte de pandémie et l'incertitude reliée à celui-ci, Madame Rochefort informe les membres qu'il faut prendre une décision concernant la tenue de l'AGA prévu le 14 mai prochain.

Elle propose trois options et demande aux membres s'il y aurait d'autres choix.

- 1) AGA demeure le 14 mai,
- 2) Reporter la date pour le mois de juin,
- 3) Annuler et reporter à une date ultérieure.

RÉSOLUTION CECII20200312

Sur proposition dûment faite et appuyée, la tenue de l'AGA est reportée au jeudi 11 juin 2020.

Dans le même sens, M. Métras mentionne qu'il enverra un courriel au conférencier cet après-midi pour le changement de date de l'AGA et tiendra les membres informés du suivi.

Madame Roy fera le suivi avec la Ville de Candiac et le traiteur. Madame Rochefort mentionne que toutes les réservations pour la soirée des PAB initialement prévue le 30 avril prochain seront également reportées au mois de juin compte tenu de la situation actuelle. M^{me} Roy souligne aussi qu'elle a reçu une demande des préposés à la stérilisation sur la possibilité de les inclure dans le prix leadership. Après de nombreuses discussions, M^{me} Rochefort suggère que ces préposés participent lors du mois de la reconnaissance. Par ailleurs, elle suggère de réfléchir sur la possibilité d'inclure les autres professions (aide de service, brancardier, RDM, autre) l'année prochaine.

RÉSOLUTION CECII20200312

Sur proposition dûment faite et appuyée, une réflexion sur la possibilité d'inclure les autres professions l'année prochaine est adoptée à l'unanimité.

AGA

Mesdames Pamela Arnott et Amélie Roy ont visité la salle où se tiendra l'évènement et trois simulations différentes en sont ressorties. Par ailleurs, Pamela Arnott informe les membres que le tableau final avec tous les détails (prix et coûts) est disponible dans le répertoire commun.

Après avoir expliqué les différentes propositions sur la tenue de l'AGA, les membres s'accordent sur le deuxième scénario dont le prix du repas est à 20 \$ et aucune personne n'est impliquée dans le service. Pour l'alcool, chaque table de huit personnes aura une bouteille de vin blanc, une bouteille de vin rouge ainsi qu'une bouteille d'eau gazéifiée et un pichet d'eau ordinaire. Le prix de 3.50\$ sera ajouté dans le prix même pour les personnes ne consommant pas d'alcool. Pour les repas, deux choix ont été choisis et seront sous forme de buffet.

Le tableau avec les prix détaillés sera acheminé aux membres par madame Pamela Arnott une fois qu'une option sera choisie.

RÉSOLUTION CECII20200312

Après avoir longuement discuté, les membres s'accordent pour le deuxième choix à l'unanimité.

Afin d'avoir un optique environnemental, aucun verre jetable seront utilisés. L'idée d'un verre en plastique réutilisable avec une infographie à notre effigie est discutée. Madame Rochefort explique les démarches pour la reprographie. Elle a envoyé un courriel aux communications à ce sujet et n'a toujours pas reçu de retour d'appel. Elle ajoute aussi que la compagnie chargeait 150 \$ pour faire le graphisme.

Pour la mise en place des équipements informatiques, Mesdames Amélie Roy et Pamela Arnott iront deux semaines avant l'AGA vérifier si tout en place pour l'évènement. Elles apporteront par la même occasion tout le matériel nécessaire. Aussi, huit kiosques sont disponibles actuellement.

Leadership clinique

M. Métras mentionne qu'ils ont reçu deux candidatures d'équipes et cinq individuelles, donc moins de candidatures que prévu. Une conférence téléphonique et le déploiement auprès des équipes cliniques a débuté. M^{me} Émilie Bouchard a fait une présentation aux gestionnaires à cet effet. Une publication des affiches sur l'espace gestionnaire est en cours et pour l'espace CISSMO, elle sera disponible dès lundi prochain. Les affichages dans les CLSC et les CHSLD représentent un défi, raison pour laquelle M. Métras et M^{me} Émilie Bouchard, essayent de trouver une façon rapide pour procéder.

M^{me} Rochefort propose d'envoyer les fiches imprimer comme dans les hôpitaux aux 11 centres de CHSLD et d'afficher quelques-uns. Madame Amélie Roy souligne de mettre les conseillères à contribution pour les milieux où elles travaillent.

M. Métras mentionne qu'il reste une présentatrice pour le prix. En effet, l'année dernière, c'était madame Chantal Careau, la directrice adjointe et cette année, la présence de la nouvelle directrice adjointe sera grandement appréciée. La présence de la directrice adjointe est importante parce qu'on veut que l'évènement soit prestigieux, et que les gens soient contents. Aussi, étant un prix de reconnaissance, c'est intéressant que cela vienne d'un gestionnaire.

Activités du mois des soins

M^{me} Rochefort informe les membres que M^{me} Arnott a travaillé très fort pour la soumission de la semence. Elle ajoute que ce qui a été retenue comme cadeau cette année est un signet. À l'intérieur, il y aura des semences avec l'image d'un pétale de fleur collé par-dessus; ceci avec la possibilité d'y inscrire du texte. La compagnie demande 50 \$ pour le travail du graphiste.

Trois choix ont été retenus à savoir : une fine herbe, un légume et une fleur sauvage. Les mêmes couleurs que celles présentes sur la fiche leadership clinique seront sur le pétale, cependant, il faudra trouver un slogan. Il faut donc statuer avec les membres sur le thème, mais aussi le slogan. Pour cette raison, M^{me} Rochefort organisera une rencontre le lundi 16 mars à 16 h dans le but de statuer là-dessus. Il faut penser à ce qui pourrait emmener une dynamique intéressante lors des rencontres et qui peut faire du bien souligne madame Rochefort. Chaque personne présente dans le comité doit faire une recette coup de cœur/végétarien qui sera approuvé lors des activités. Toutefois, plusieurs aspects restent à discuter pour la réalisation et la réussite de cet événement.

4. Élections 2020

Considérant le contexte de pandémie, des discussions ont lieu sur le report des élections

RÉSOLUTION CECII20200312

Sur proposition dûment faite et appuyée, les élections sont reportées après l'approbation du nouveau règlement sur le vote électronique.

5. Règlements CII

M^{me} Rochefort informe les membres que certaines modifications ont été apportées au règlement parce qu'elle a reçu le règlement du Nord de l'Île et certains éléments venaient encore plus éclairci les questions posées depuis les quatre dernières années expliquant certains ajouts.

M^{me} Collette mentionne son incompréhension à la page 6 sur « l'expertise en soins infirmiers de l'infirmière qui agit en tant qu'administratrice ». Plusieurs discussions subsistent à la suite de cette question et M^{me} Rochefort mentionne que les modifications seront apportées dans la reformulation de cette phrase afin qu'elle soit plus explicite.

Un autre commentaire est fait à la page 7 sur la composition du CII. M^{me} Rochefort indique que c'est le Programme jeunesse activités de santé publique qui manque dans la composition. Aussi, elle demande aux membres s'ils veulent avoir la composition du CECII soit par direction ou par l'expertise. Après plusieurs discussions, madame Sylvie Collette propose qu'on attache direction et expertise ensemble ce qui est approuvé par les membres. Donc, les modifications seront apportées au règlement.

Enfin, à la page 26, c'est mentionné que « la liste des membres est affichée à un endroit désigné » ce qui n'est pas clair. Justement dans le même sens M. Métras mentionne qu'il y a eu un enjeu là-dessus lors des dernières élections et ce n'était pas une belle expérience. M^{me} Rochefort suggère qu'on se réfère à ce qui est écrit lors des convocations d'assemblée. Après plusieurs discussions, les membres suggèrent que la liste des membres doit être affichée à un endroit désigné par les différents secteurs et publiée sur l'Intranet.

6. Sondage qualité

Madame Paquin sensibilise les membres à remplir le sondage qualité disponible sur l'Intranet et à faire un rappel dans les équipes.

7. Auto-évaluation

Madame Rochefort invite les membres qui n'ont pas encore rempli leur formulaire d'autoévaluation à le faire le plus rapidement possible.

8. Clôture de la rencontre

La présidente lève la rencontre à 13 h. La prochaine rencontre aura lieu le 22 avril 2020.



Chantal Rochefort
Présidente



Sylvie Collette
Directrice adjointe des soins infirmiers à la
qualité et l'évolution de la pratique

Rédigé par : Audrey Megné, technicienne en administration